

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf du mois de juillet, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de Bénarville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le mercredi 13 juillet 2022.

Etaients présents : MM HOUOT Steve, Conseiller Suppléant, d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h37), LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h43), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE (Arrivée à 18h40), COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- Mme AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LAVILLE-REVEL Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE.

Représentation de : Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL par M. HOUOT Steve, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL.

Assistaient également à la réunion : Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement et Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale

Secrétaire de Séance : Mme GEULIN Isabelle

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	34
Quorum	14
Nombre de votants	42

Délibération n° 090/2022

OBJET : ADOPTION DE LA TARIFICATION 2022/2023 – PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL

OBJET : ADOPTION DE LA TARIFICATION 2022/2023 – PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Considérant que la Communauté de Communes a en charge la gestion de la piscine communautaire Plein Ciel ;

Vu l'avis favorable de la commission équipements communautaires, activités sportives et affaires sociales, en date du 21 juin 2022 ;

Il est nécessaire de faire voter les tarifs de la piscine pour l'année 2022/2023.

ENTREES		Tarif	
entrée enfant	4 à 15 ans	2,00 €	
entrée adulte	16 ans	3,00 €	
abonnement enfant (10)	4 à 15 ans	14,00 €	
abonnement adulte (10)	16 ans	25,00 €	
ACTIVITES COMMUNAUTAIRES		1 activité	2 activités
<i>Activités Aquatiques adultes</i>			
Unitaire	16 ans & +	7,00 €	14,00 €
Périodique	16 ans & +	44,00 €	83,00 €
Semestriel	16 ans & +	89,00 €	168,00 €
Annuel	16 ans & +	168,00 €	278,00 €
<i>Aquabike</i>		1 activité	
Unitaire	16 ans & +	8,00 €	
Périodique	16 ans & +	50,00 €	
Semestriel	16 ans & +	114,00 €	
Annuel	16 ans & +	211,00 €	
<i>Cours de natation</i>		Tarif séance	
Cours enfant	6 à 15 ans	8,00 €	
Cours Adulte	16 ans & +	11,00 €	
<i>Activité de familiarisation et de natation</i>		Tarif séance	
Bébés nageurs (1 bébé + 1 adulte)	4 mois à 3 ans	5,00 €	

Aquacostauds (6 séances)	3 à 6 ans		076-247600505-20220719-2022-DE	8,00 €
Stage natation			Accusé certifié exécutoire	
		Tarif séance	Réception par le préfet : 21/07/2022 Affichage : 21/07/2022	
Stage (de 8 à 10 séances)	6 à 15 ans			8,00 €

Abonnement Aquaform/aquagym 1 activité	1 activité par semaine avec 1 créneau de prédilection avec récupération
Abonnement Aquaform/aquagym 2 activités	2 activités par semaine avec 2 créneaux de prédilection avec récupération
Abonnement Aquabike	1 créneau de prédilection par semaine avec possibilité de récupération sur réservation sous réserve de vélo disponible

Afin d'être plus attractif, il est proposé, sur la période estivale, à compter du 01 juillet 2022 et ce, jusqu'au 31 août 2022, les tarifications suivantes :

- Des mercredis de l'été de 15h à 17h : animations diverses avec petits lots à gagner, entrée au tarif de 1 euro,
- Des cours d'aquagym découverte : 4 créneaux par semaine au prix d'une entrée adulte habituelle : 3 euros,
- Des cours d'aquabike découverte : 2 créneaux par semaine au tarif découverte de 5 euros la séance.

De même, il est proposé de maintenir la tarification d'entrée à la piscine à 1 euro pour tous sur la période des vacances scolaires estivales, soit du 01 juillet 2022 au 31 août 2022.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- D'accepter la tarification des mercredis de l'été, des cours d'aquagym découverte et des cours d'aquabike découverte à compter du 01 juillet 2022 jusqu'au 31 août 2022 ;
- De maintenir la tarification d'entrée à la piscine à 1 euro pour tous pendant les vacances scolaires estivales, à compter du 01 juillet 2022 jusqu'au 31 août 2022 ;
- D'accepter la tarification des entrées et activités communautaires proposée dans le tableau ci-dessus à compter du 01 septembre 2022.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE